

N° 105 — JUILLET 1972

« LE PEUPLE BRETON »

mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 12 F

Etranger (par avion) : 20 F

De soutien : à partir de 20 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

LE PROBLEME DU LAIT EN BRETAGNE

ou comment les firmes capitalistes font d'énormes bénéfices sur le dos des paysans bretons pour les réinvestir ailleurs

Qu'est-ce qu'une colonie ? essentiellement une productrice de matières premières.

En Bretagne, ces matières premières sont surtout d'origine agricole, et en bonne place parmi elles : le lait (22,9 % de la production de l'agriculture bretonne en 1968). Cette production n'échappe pas au processus classique de l'exploitation colonialiste :

Premier temps :

La matière première — le lait — est récoltée sur place, en Bretagne, pour être transformée (opération où apparaît le profit) à l'extérieur. C'est ce qui se passe jusqu'aux années 50, où la crème et le

beurre sont exportés, notamment en Normandie pour la fabrication du « beurre normand ».

Deuxième temps :

L'évolution de l'industrie laitière amène les trusts à venir s'installer sur place, attirés par l'abondance de la matière première (première région laitière de l'Hexagone, la Bretagne fournit 15 % de la collecte de lait réalisée en France). Dans le même temps, ils absorbent les quelques entreprises privées régionales, dont la part dans la production bretonne passe de 27 % en 1963 à 14 % en 1966.

Une affiche expliquant les revendications des agriculteurs lors de la grève du lait, fin mai 1972.

(Cliché - Le Peuple Breton *)

(Suite page 4).



INTERVIEW D'UN JEUNE TRAVAILLEUR BRETON ÉMIGRÉ A PARIS

Afin de mieux connaître la situation des jeunes travailleurs bretons émigrés à Paris, ou ailleurs, « Le Peuple Breton » est allé interviewer un jeune technicien finistérien travaillant à Paris. Pour des raisons personnelles, l'interviewé a désiré garder l'anonymat. Nous l'avons rencontré dans son milieu d'origine finistérien.

Le P.B. — Pourrais-tu présenter, en quelques mots, le problème des jeunes travailleurs émigrés ?

— J'ai 20 ans et sors d'une école technique, après avoir connu un échec au bac, technique. Ce bac peut nous amener à entrer en I.U.T. (1) ou à faire T.S. (2), ce qui ne fait que retarder le problème de l'emploi pour nous. (Cependant, l'obtention d'un tel diplôme permet plus

facilement d'avoir un travail)... Après ce bac, connaissant le sous-emploi en Bretagne, certains de mes camarades de cours sont partis au service... D'autres, comme moi, sont partis chercher un travail à Paris ; plusieurs, après avoir passé un bac de fabrication mécanique, travaillent à Paris ou ailleurs, comme dessinateurs ; leur salaire de départ est relativement bas ; nous avons cru bon de foutre le camp, pour nous faire une car-

rière, vu le sous-emploi existant en Bretagne, entendu que seule une main-d'œuvre qualifiée peut trouver un travail dans une usine qui arrive à s'installer en Bretagne.

A Paris, nous rencontrons différents problèmes : bas salaires de départ, conditions de logement parfois indécentes, loisirs inabondables, déracinement social et insertion pénible dans le milieu parisien.

Le P.B. — As-tu été informé de ces problèmes, à l'école technique de X... (Finistère) ?

— A ce niveau-là, je crois avoir eu une

chance, car j'avais un professeur qui a fait des stages dans différentes usines. L'école nous aiguillait dans notre recherche de travail... vers Paris. Ici, il n'y avait pas d'espoir : les Industriels préfèrent avoir des gens qualifiés que des jeunes sortant d'une école, pour des raisons de rentabilité bien sûr. On m'y a conseillé d'aller travailler à Paris pour avoir une qualification professionnelle : je crois que, lorsque je reviendrai, je serai pris plus vite qu'un gars sortant de l'école.

A l'école de X..., la plupart des gars foutent le camp, comme il n'y a pas

(Suite page 6).

Édito

L'INFORMATION - OPIUM

Les deux grands médias spécialisés bretons de Saint-François et du Litt ont...

Des articles et analyses sur des faits dans le journal de grande diffusion, de style...

Une mission d'Émile P. 1.6 (juin) a été faite à Saint-Pol-de-Léon et à Brest...

Le peuple breton est atteint de fait et de droit par l'État impérialiste français...

L'Union démocratique des grands moyens d'information bretonne doit être le plus...

La région de Saint-François et de Saint-Pol-de-Léon a été visitée par l'Union...

Les sondages de l'opinion S.O.P.E.S. ont été effectués en 1972, ils ont permis de...

MALGRE L'INFORMATION - OPIUM, LA PRISE DE CONSCIENCE BRETONNE AVANCE

L'information, l'éducation, la culture, n'est pas toute puissance, et il existe pour...

Le travail politique est un travail de longue haleine, il ne peut être que...

Le résultat est que la massive propagande gouvernementale prend moins...

Enfin, encore, des efforts de satisfaction dans le domaine culturel qui font espérer...

Les élections de 1973 ont été marquées par une victoire sans précédent de...

L'U.D.B. ET LA NOUVELLE AFFAIRE DITE DU F.L.B.

Quelques semaines plus tard, deux procès (au procès à Rennes le 30 mai 1972)...

Les deux attentats du F.L.B. (1968) (1969) ont eu des répercussions énormes...

— exploitation des ressources, effacement des multiples exploitations, minérales et...

Ces actes de violence ont été attribués au C.I.D.I.N.A.T. ou au F.L.B. Mais, pour les...

Depuis qu'il est l'investissement de 11 personnes et des deux procès qui ont eu...

Le 15 mai 1972, une manifestation de solidarité au cours de laquelle l'abbé Le...

Face à la confusion, au refus, l'U.D.B. a effectué d'urgence la jonction et la...

SECTION DE BREST-RECOUVRANCE

La section a organisé une réunion publique le 23 juin.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-CENTRE

La section a organisé une réunion publique le 23 juin.

SECTION DE BREST-RECOUVRANCE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-CENTRE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-CENTRE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

L'U.D.B. ET LES PROCHAINES LÉGISLATIVES

Le comité directeur de l'U.D.B. vient le 10 juin à Brest de Bretagne a décidé de...

SECTION DE BREST-CENTRE

La section a organisé une réunion publique le 23 juin.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-CENTRE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-CENTRE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-CENTRE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-CENTRE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-CENTRE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

L'U.D.B. : le problème de la petite paysannerie bretonne

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-CENTRE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-CENTRE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-CENTRE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-CENTRE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-CENTRE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-CENTRE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes names like Le Roux, Le Goff, Le Gall, etc.

SECTION DE PARIS

En plus de son rôle de presse habituelle, la section de Paris...

SECTION DE SAINT-BRIEUC

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE LANNION

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE MORLAIX

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE QUIMPER

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE VANNES

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE RENNES

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE NANTES

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE BREST

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE LORIENT

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE MOULANS

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE VITTE

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

SECTION DE SAINT-PAUL

Le 23 juin, la section a organisé une réunion publique.

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

COTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC : aux Etablissements Le-coq, bien maigres les 3 % d'augmentation accordés par la direction.

Depuis le 4 mai, les travailleurs de l'usine (fouritures pour automobiles...) ont entrepris plus de 50 débrayages quotidiens. Les revendications ont porté sur trois points essentiels :

1. l'uniformisation des salaires des ouvriers professionnels (jusqu'à 2 barèmes étaient utilisés) ;
2. l'obtention d'une prime de transport ;
3. la parité des salaires avec la région parisienne.

Le 5 juin, la direction, ayant cédé sur les deux premiers points, le mouvement a cessé.

Le point de la parité des salaires avec la région parisienne devait être abordé à la réunion du Comité d'entreprise du 16 juin. Mais à l'issue de la réunion, la section C.G.T. déclarait : « Le C.E. de ce jour, contrairement à l'espoir mis en cette réunion pour solutionner définitivement le conflit, n'a vu qu'une proposition d'augmentation de 3 %. Le personnel C.G.T. ne

peut se satisfaire de cette proposition qui ne résoud en rien la revendication visant à un rattrapage des salaires par rapport à la région parisienne... ».

— Grève-éclair aux établissements Prost.

Les 20 chauffeurs de l'agence brochure de Prost se sont mis en grève le 12 juin. Ils demandaient 3 % d'augmentation et la semaine de 50 heures (au lieu de 53). La direction a cédé très vite (dans l'après-midi) et le travail a repris le lendemain matin.

Nous ne sommes pas riches
puisque nous voulons
la décolonisation de notre pays.

ABONNEZ-VOUS !

NI Organe des Jeunes
Progressistes de Bretagne
Abonnement : 10 F. à envoyer à
J.Y. Simon, Kerly, 56 - Le Faouët
C.C.P. 3743-71 Nantes

FINISTERE

BREST : chez Alsetex, la direction ne respecte pas ses engagements : grève de plusieurs jours.

Le personnel de la société Alsetex (division ascenseurs) a observé une grève de plusieurs jours à partir du 16 mai afin d'obtenir la parité des salaires avec les autres entreprises locales de la métallurgie. L'obtention de primes diverses (panier, transport, etc...) figurait également dans les revendications formulées par la section syndicale C.G.T.

Dans un communiqué, la C.G.T. déclarait : « La responsabilité de cette grève incombe à la direction qui ne respecte pas ses engagements ». En effet, la société Alsetex, dont la direction a son siège à Angers, avait pris, devant l'inspection du travail, le 12 avril, l'engagement de répondre aux revendications déposées le 30 mars. C'est devant le refus de négociation que le personnel de cette société s'est mis en grève.

BANNALEC : « Les poulets du roy » vont-ils émigrer ?

Deux communes distantes de 10 kilomètres se disputent une usine. On se souvient qu'à la suite de la fermeture de Saupiquet à Riec-sur-Bélon, la municipalité cherchait un acheteur pour les locaux de l'ancienne conserverie. Il s'est présenté ; M. Capudal, directeur de la société « Les

poulets du roy » de Bannalec. Son usine de Bannalec devenant trop étroite, c'est pour des besoins d'expansion qu'il achèterait les locaux de Riec. Les ouvriers de Bannalec, transportés par car, viendraient faire tourner la nouvelle usine de Riec. Par la suite, de nouveaux emplois seraient créés et offerts aux travailleurs de Riec.

Peut-être rentable pour l'industriel, l'affaire ne semble pas très bonne pour les travailleurs de Bannalec ou de Riec. A Riec, on « promet » quelques créations d'emplois dans quelques mois. A Bannalec on enlève une usine en invitant des ouvriers (72) à la suivre.

Dans le climat d'inquiétude que connaît toute la Bretagne au sujet de l'emploi, toute la population de Bannalec a réagi : 500 personnes (ouvriers, paysans, commerçants, enseignants) ont manifesté dans un meeting où les différents orateurs ont délibérément situé le problème sur un plan politique. L'un d'eux étudiait « les conséquences d'une politique qui asphyxie notre région ». Un autre déclarait : « Pour la première fois (à Bannalec) tous les syndicats sont réunis pour la défense et la continuité de la Bretagne. Car c'est de cela qu'il s'agit. Nos jeunes sont exploités par tous les moyens. L'exode doit cesser, sinon dans 15 ans, dans 20 ans, la Bretagne sera un dortoir de vieux ou un immense champ de pommes de terre... ».

ILLE-ET-VILAINE

RENNES :

— Rien ne va plus au Centre hospitalier universitaire et régional de Rennes :

Le 19 mai, la C.F.D.T. dénonçait l'absence de création de postes ayant pour conséquence un surcroît de travail pour le personnel. 396 demandes de création de postes faites par les chefs de service en 1972 : 168 accordées.

Le 12 juin, les médecins chefs de clinique assistants ont fait grève pour dénoncer l'incohérence de la politique de la santé qui rejette, au bout de 4 ou 7 ans, faute de débouchés, les médecins hospitaliers dans le privé. Sur 39 postes d'assistants chefs de cliniques, 30 seulement sont pourvus.

— L'enseignement et le droit à l'emploi en Bretagne.

Les 17 et 18 juin : grève du personnel de l'enseignement supérieur, largement suivie. Motif : déblocage des carrières,

garantie de la fonction publique pour tous les personnels.

Le 25 mai - sortie d'un manifeste pour la formation professionnelle, la défense du droit à l'emploi en Bretagne, la défense du droit d'apprendre la promotion du service public d'éducation. Par l'intermédiaire de la section de Rennes, notre parti est, avec une vingtaine d'autres organisations démocratiques, cosignataire de ce texte (que l'on peut se procurer en écrivant à la boîte postale de notre journal contre 50 centimes l'exemplaire). 1.200 personnes ont manifesté dans la rue sur ce thème.

RASSEMBLEMENTS DE JEUNES DANS LE DEPARTEMENT.

— A Châteaugiron, le 28 mai, et à Combourg le 5 juin, plus d'un millier de jeunes de 13 à 17 ans du M.R.J.C. (Mouvement rural de la jeunesse catholique) ont dénoncé le rôle de l'argent dans notre société et leur angoisse devant l'absence de débouchés au sortir de l'école.

— A Fougères, le 16 mai, la Jeunesse Ouvrière Catholique (J.O.C.), après avoir très fortement fustigé ceux qui ne s'occupent que de rentabilité, de productivité, de bénéfices sans jamais penser à l'homme, a affirmé son entière solidarité avec la classe ouvrière.

FOUGERES : depuis le 30 mai, mouvements de grève dans une vingtaine d'entreprises du bâtiment.

Les salaires des ouvriers du bâtiment sont les plus bas par catégorie de la région lougéraise. Le « syndicat » patronal du bâtiment estime qu'une augmentation de 70 centimes de l'heure est inacceptable et ne voit pas quelles sont les raisons des travailleurs de faire grève... sinon des raisons politiques !

A la mi-juin, malgré plusieurs entrevues et commissions paritaires, rien de concret n'avait été obtenu.

LOIRE-ATLANTIQUE

LE CLION-SUR-MER : la création d'une section syndicale ne plait pas au patron de l'entreprise Rocher.

Depuis le 7 mars, date de cette création, c'est la répression : diminution d'heures non justifiée, menace de licenciements, tentative d'achat des délégués, remise en cause des dates de congés, brimades envers ceux qui ont osé se syndiquer, puis enfin deux licenciements le 5 juillet pour « raison économique ».

A l'appel de l'Union locale C.F.D.T. de Pornic, 300 syndicalistes de toutes les communes environnantes se sont réunis et ont défilé en ville, après avoir écouté plusieurs camarades, dont deux agriculteurs. Les travailleurs se sont engagés à poursuivre la lutte pour que, chez Rocher, la dignité ouvrière soit respectée.

SAINT-NAZAIRE : occupation des locaux chez Jouan-Quetin.

On se souvient que 85 personnes, dont 4 délégués, ont été licenciées en décembre 1971. A l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., les ouvriers ont débrayé pour protester contre le débauchage abusif d'un délégué C.G.T. et pour obtenir une augmentation de salaires de 6 % au lieu des 2 % proposés par la Direction.

Six délégués ont été assignés devant le tribunal de grande instance à 14 heures, le 9 juin. Celui-ci a rendu son jugement à 17 heures, ordonnant l'expulsion des grévistes avec l'assistance de la force publi-

que, si nécessaire. Afin de ne pas enrayer le conflit, les responsables syndicaux invitèrent les ouvriers à quitter l'usine. Affaire à suivre.

NANTES :

— Conflit à la COFNA (aliments du bétail) et malaise à la COLARENA (lait).

A la COFNA, ce sont les salaires qui sont en cause. Une grève de 24 heures a été décidée. Quant à la COLARENA, il s'agit d'une indemnité kilométrique de déplacement pour le travail du samedi soir refusée par la Direction au secrétaire du Comité d'entreprise, militant C.F.D.T., qui a été sanctionné pour fait de grève par deux jours de mise à pied.

— Mise en accusation des trusts au sujet du pont sur l'estuaire de la Loire à Mindin.

Le président Abel Durand a dénoncé, par extraordinaire, la main-mise du capital sur les travaux du pont de Mindin, au cours de la séance du Conseil général. Cet ouvrage qui est dit « unique au monde » ne bénéficiera pas de la participation financière de l'Etat. M. Abel Durand a déclaré : « Je souligne l'illégalité de la constitution d'une Société d'Economie Mixte donnant priorité au capitalisme qui recherche des bénéfices dans la construction du pont ». N'est-ce pas là un nouvel aspect de la volonté de privatisation de l'Etat, complice des trusts financiers ?

MOR-BIHAN

CARNAC : enfin un développement économique !

C'est du moins M. Bonnet (député-maire) qui l'affirme dans un tract (lettre aux estivants) déposé dans les commerces.

Voyons donc ces projets.

D'abord un « foyer-résidence pour personnes âgées ». Cela s'impose en effet dans un secteur qui devient de plus en plus une terre de vieillards. Ensuite un « nouvel hôtel (3 étoiles N.N.) » a été ouvert cette année et un autre « de grand standing » est prévu. Il y aura un centre de thalassothérapie.

De plus, on nous assure que les 3/4 du plan d'eau des Salines seront préservés. Sur les 8 hectares préservés, on construira des « maisons individuelles », devant avoir leur terrasse donnant sur le plan d'eau (à combien l'appartement ?).

OPTIQUE DE MARINE
JEAN GLOAGUEN
10, quai Est - CONCARNEAU
Station-Service ZODIAC
Vente - Réparations - Entretien - Hivernage

DO ALTO
TELE-MÉNAGER

41-43, rue de la Corderie
SAINT-BRIEUC - Tél. 33.23.45

ÉDITIONS DE LA CITÉ
BREST

ALAIN LE GRAND
Quimper Corentin en Cornouaille
G. CAIGNEUX
Lorient d'hier et d'aujourd'hui
H. DE BERRANGER
Le Vieux Nantes
Ed. SOUFFLET
Récits de la Côte des Légendes
PIERRE JAKEZ HÉLIAS
Récits et Légendes du Pays Bigouden
YVES LE GALLO
Finistère

Imprimerie Commerciale - Rennes

Directeur de la publication : J.P. Gournel
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387
Tirage : 6.000 ex. — Dépôt légal 3^e trimestre